

MedLink Ports **booste** **le trafic fluvial**

En 2011, le trafic fluvial de conteneurs a augmenté de 12% sur le réseau MEDLINK PORTS constitué de 9 ports fluviaux sur l'axe Rhône-Saône et du port maritime de Marseille Fos. En effet, plus de 55 300 conteneurs ont emprunté la voie fluviale à fin octobre 2011 contre 49 400 en octobre 2010. Le réseau MEDLINK PORTS, conçu pour renforcer la coopération entre les ports maritimes du pourtour méditerranéen français et les ports de l'axe fluvial Rhône-Saône, compte parmi les facteurs qui ont contribué à cette progression de trafic.

Pour confirmer la tendance positive du trafic et convaincre de nouveaux acteurs d'utiliser le mode fluvial sur l'axe Rhône-Saône, MEDLINK PORTS sera présent à la convention d'affaires River Dating les 7 et 8 décembre 2011 à Paris.

Parmi les initiatives récentes, MEDLINK PORTS présentera la desserte directe de Valence lancée en 2011. Cette liaison permet aux clients de la Drôme d'acheminer leurs imports-exports au port de Marseille Fos via le fleuve et d'offrir aux flux grenoblois une alternative à la route.

MEDLINK PORTS qui a récemment regroupé l'offre fluviale proposée par les opérateurs Logirhone et RSC sous le nom de MEDLINK SHUTTLE CONTAINERS, valorisera aussi les 6 départs/semaine depuis Fos, soit un de plus qu'en 2010.

Lors de River Dating, MEDLINK PORTS mettra également en avant les avantages qu'il offre aux clients :

- La desserte d'une grande moitié Sud de la France, de Marseille Fos à Dijon grâce au réseau qu'il forme sur les 550 km de l'axe fluvial à grand gabarit du Rhône et de la Saône avec 9 ports fluviaux - Pagny, Chalon, Mâcon, Villefranche-sur-Saône, Lyon, Valence, Avignon-Le Pontet, Arles et Vienne Sud (entré en 2011)- et le port de Marseille Fos.
- La capacité à accueillir des flux de l'ensemble des filières économiques, conteneurs comme vrac solides ou liquides, colis lourds...
- La diversité et la complémentarité des solutions logistiques avec des services à valeur ajoutée sur les plateformes (distribution locale, stockage...)
- Le gain d'efficacité des pré-post acheminements par mode massifiés (gain en transit-time, réduction des frais de stationnement, suspension des droits et taxes) rendu possible avec la procédure douanière fluvio/ferro-maritime.
- Une meilleure gestion des flux, une fiabilisation du processus logistique global et une sécurité des échanges d'informations qu'autorise le système d'information AP+, ouvert aux transitaires de l'axe depuis mai 2011.



GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Contact presse : *Claire Battédou*

Tél. : 04 91 39 42 01

courriel : claire.battedou@marseille-port.fr

www.marseille-port.fr